

Délibération n°2019-03-13

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.10

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Convention de partenariat avec l'association « les P'tits Bouts »**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	71
Pouvoirs	20
Votants	91

L'an deux mille dix-neuf, le 26 septembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 16 septembre 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Saint-Angel.

Philippe Exposito est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

André Alanore	à	Jean Stöhr	Maryse Badia	à	Frédérique Fraysse
Marine Belle	à	Guy Monnet	Jean-Pierre Bodeveix	à	Bernard Couzelas
Jean-Marc Bodin	à	Gérard Vinsot	Robert Bredèche	à	Philippe Roche
Tony Cornelissen	à	Nicole Berthon	Daniel Couderc	à	Gérard Arnaud
Danielle Coulaud	à	Michel Guitard	Sandra Delibit	à	Marilou Padilla-Ratelade
Daniel Escurat	à	Pierre Chevalier	Dominique Guillaume	à	Valérie Serrurier
Gilles Magrit	à	Jean-Marc Michelon	Dominique Miermont	à	Francis Roques
Daniel Poigneau	à	Jean-Pierre Guitard	Bernard Rouge	à	Jean-François Michon
Michel Saugeras	à	René Lacroix	Jean-Marc Sauviat	à	Michel Pesteil
Nelly Simandoux	à	Christophe Arfeuillère	Jeannine Vivier	à	Nathalie Le Gall

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Daniel Caraminot (René Lacroix) ; Cécile Martin (Valérie Lamour) ; Didier Pénéloux (Gérard Loches).

- **Élus absents et non-représentés :**

Stéphane Brindel ; Michèle Chastagner ; Guy Faugeron ; Pierre Fournet ; Baptiste Galland ; Annie Gonzalez ; Thierry Guinot ; Chantal Guivarch-Paisnel ; Daniel Mazière ; Sylvie Prabonneau ; Jean-Michel Taudin.

Délibération n°2019-03-13

Envoyé en préfecture le 01/10/2019

Reçu en préfecture le 01/10/2019

Affiché le

ID : 019-200066744-20190926-2019030313-DE



Le président explique que l'association « Les P'tits Bouts » a été créée en 2006. Elle mène une action de soutien à la parentalité en favorisant les échanges au sein et entre les familles du territoire.

En 2016, l'association a obtenu l'agrément Espace de Vie Sociale (EVS) auprès de la CAF. L'EVS est soutenu par HCC via le service Accueil et Vie Locale.

Dans le cadre de l'axe 2 du plan d'action de son EVS (Soutien à la parentalité), l'association a eu pour projet d'ouvrir un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP). Soutenu par la CAF et la MSA, elle a construit ce projet qui lui a permis d'obtenir l'agrément LAEP auprès de la CAF en commission d'action sociale le 7 mars 2019 (agrément rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2019).

Ce projet a été intégré au Contrat Enfance-Jeunesse de HCC par la CAF. Elle verse une prestation de service à hauteur de 55% du reste à charge à HCC. La convention prévoit le reversement de cette prestation à l'association ainsi qu'une participation financière de la part de HCC sur ses fonds propres à hauteur de 45% du reste à charge et plafonnée à 2 500 €.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **VALIDE** la convention de fonctionnement avec « Les P'tits Bouts » pour 2019 et 2020.

A l'unanimité	
Votants	91
Pour	91
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Saint-Angel, le 26 septembre 2019

Le président,
Pierre Chevalier

